

Genre du véhicule +)		Marque de fabrication		Type		Modèle	Bordereau-type
Chariot de travail agr. (Vhc.spécial)		JOHN DEERE		430		année	N°
				moissonneuse batteuse		1966	5249
Caractéristiques "430" sur plaquette du constructeur, à droite sur plateforme et de chaque côté							
sur carénage arrière				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis JOHN DEERE AG, Mannheim (D) - Importateur MATRA, Zollikofen (BE)							
N° du châssis frappé à droite, sur plateforme du conducteur, à côté de la plaquette							
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc-cylindres							
Type du moteur 202 D 26 Z							
Position du mot. avant		Frein-moteur		variateur ***)			
Cylindrée 3'320 cm ³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission méc.avec variateur **)		Longueur		8'340 ✓	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Largeur		3'000 ✓	
Entraînement avant		Vitesse en 1 ^{re}		Vole avant 2'180 ✓		Hauteur 3'150 ✓	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 19,2		*Vole arrière 1'350 ✓		Empattement 3'625 ✓	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,95/10,90		Porte à faux arr. 1'600	
Frein de service mécanique, à expansion interne, sur les roues AV (2 pédales avec verrou)							
2ème frein mécanique, à ruban extérieur, tringles, sur arbre de la boîte c.v. avec arrêt							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'270	850	4'120	Dimension	13 - 26	8.50-12	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	1'735	835	Largeur
Total			4'120		6 Ply	4 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	3'400	1'300	4'700		A S	A M	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			s.dem. assistée	Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position au centre - action s.roues AR				Marque du moteur JOHN DEERE		C.V. frein 57 DIN	
Alésage		98		Course		110	
						C.V. Impôts 16.90	
Forme de la carrosserie		moissonneuse batteuse					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

§) Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV=	de chaque côté + au-dessus f.pos. (orange)
§) Feux de position	2/ à côté des phares	AR=	au-dessus feux arrières (orange)
	2/ sur dispositif de coupe	Essuie-glace	
Feux arrières	2/ sous clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 94 dB
Réfecteurs	2/ séparés \varnothing 80	Rétroviseur	2/ à gauche et à droite
Feu stop		Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	86	dB à 2'500 t/min	
Observations et exceptions			
*) <u>Vitesse maximale</u> : 19,2 km/h à 2'500 t/min au moteur.			
Plombage : assurer et plomber la vis de limitation de plein gaz sur la tringle à la pompe.			
**) <u>Transmission</u> : variateur, transmission continue par courroie trapézoïdale.			
***) <u>Variateur comme frein-moteur</u> : décélération 1,2 m/sec ² .			
+) <u>Mesures de sécurité</u> = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)			
- Assurer mécaniquement la table de coupe (arrêt en profil-U sur le piston de relevage).			
(Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 2'150 mm)			
- Enlever les diviseurs. - Monter poutre de protection devant table de coupe.			
- Marquage noir-jaune : AV = poutre de protection, parois latérales du dispositif de coupe.			
AR = carénage arrière, support des feux, échelle.			
§) Hauteur des phares et des feux de position = pour raisons techniques.			

Lieu et date de l'expertise-type Zollikofen, 4.11.65

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule +)		Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type
Chariot de travail agr. (Vhc.spécial)		J O H N D E E R E		4 3 0 moissonneuse batteuse		année 1966	N° 5 2 4 9
Caractéristiques "430" sur plaquette du constructeur, à droite sur plateforme et de chaque côté							
sur carénage arrière		Carburant		diesel		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis JOHN DEERE AG, Mannheim (D) - Importateur MATRA, Zollikofen (BE)							
N° du châssis frappé		à droite, sur plateforme du conducteur, à côté de la plaquette					
N° du moteur frappé		à droite, sur le bloc-cylindres					
Type du moteur 202 D 26 Z							
Position du mot. avant		Frein-moteur		variateur ***)			
Cylindrée 3'320 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission méca.avec variateur **)		Longueur		8'340	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Largeur		3'000	
Entrainement avant		Vitesse en 1"		Vole avant 2'180		Hauteur 3'150	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 19,2		*Voie arrière 1'350		Empattement 3'625	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,95/10,90		Porte à faux arr. 1'600	
Frein de service mécanique, à expansion interne, sur les roues AV (2 pédales avec verrou)							
2ème frein mécanique, à ruban extérieur, tringles, sur arbre de la boîte c.v. avec arrêt							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	3'270	850	4'120	Dimension	13 - 26	8.50-12	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	1'735	835	Largeur
Total			4'120		6 Ply	4 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	3'400	1'300	4'700		A S	A M	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier		s.dem. assistée		Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position au centre - action s.roues AR		Marque du moteur JOHN DEERE		C.V. frein 57 DIN			
Alésage 98		Course 110		C.V. Impôts 16.90			
Forme de la carrosserie		moissonneuse batteuse					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

§) Phares: marque 2/ HELLA A NL	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux, symétriques	AV= de chaque côté + au-dessus f.pos. (orange)
§) Feux de position 2/ à côté des phares	AR= au-dessus feux arrières (orange)
2/ sur dispositif de coupe	Essuie-glace
Feux arrières 2/ sous clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton) = 94 dB
Réflecteurs 2/ séparés Ø 80	Rétroviseur 2/ à gauche et à droite
Feu stop	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Équipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 86 dB à 2'500 t/min	

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 19,2 km/h à 2'500 t/min au moteur.
Plombage : assurer et plomber la vis de limitation de plein gaz sur la tringle à la pompe.
 - **) Transmission : variateur, transmission continue par courroie trapézoïdale.
 - ***) Variateur comme frein-moteur : décélération 1,2 m/sec².
- +) Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Assurer mécaniquement la table de coupe (arrêt en profil-U sur le piston de relevage).
(Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 2'150 mm)
 - Enlever les diviseurs. - Monter poutre de protection devant table de coupe.
 - Marquage noir-jaune : AV = poutre de protection, parois latérales du dispositif de coupe.
AR = carénage arrière, support des feux, échelle.

§) Hauteur des phares et des feux de position = pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Zollikofen, 4.11.65

La Commission d'expertise-type